

mesure destinée à améliorer le régime des allocations de formation prévues aux termes des ententes fédérales-provinciales.

Vous serez priés d'approuver la création d'une caisse pour le financement des programmes importants d'aménagement rural et, afin de faciliter une activité de grande envergure pour le développement rural, vous serez saisis de modifications à apporter à la législation concernant la remise en valeur des terres agricoles.

Vous serez saisis de mesures destinées à relever et à protéger les revenus dans le secteur agricole afin d'assurer aux cultivateurs de notre pays des conditions de vie et de travail comparables à celles des Canadiens se livrant à d'autres occupations. Entre autres mesures législatives, mon Gouvernement présentera un programme visant à l'achat, à la remise en valeur et à la revente d'exploitations agricoles qui ne sont pas rentables à l'heure actuelle. Vous serez invités à examiner la possibilité de reviser la Loi sur l'assurance-récolte, de façon que tous les cultivateurs puissent en bénéficier.

Vous serez saisis d'une mesure législative visant à instituer une Commission canadienne des produits laitiers. Vous serez aussi invités à examiner un texte législatif visant à accorder des avances en espèces pour les céréales non battues lorsque, à cause du mauvais temps, le moissonnage ne peut être terminé. Vous serez appelés à adopter une mesure législative visant à améliorer le transport et la mise en marché des céréales de provende, dans l'Est canadien et la Colombie-Britannique, par la création d'un organisme des aliments du bétail.

La Société du crédit agricole devant répondre à une forte demande de prêts, il est de nouveau souhaitable d'accroître son capital.

Pour donner suite au programme national en matière de pêcheries, une mesure sera présentée en vue de favoriser l'expansion de la pêche commerciale au Canada. Vous serez appelés également à étudier une proposition tendant au soutien du revenu des pêcheurs côtiers les années de mauvaises prises.

Mes Ministres poursuivront leurs efforts en vue de développer les échanges commerciaux du Canada au moyen de programmes propres à attirer l'attention mondiale sur les ressources existantes de notre pays et sur ses capacités industrielles croissantes, et grâce à une pleine participation aux négociations internationales.

Afin de faciliter l'expansion continue de nos échanges commerciaux, vous serez priés de hausser le plafond relatif au financement à long terme des exportations, sous l'empire de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.

Un projet de résolution vous sera présenté au sujet de l'Accord canado-américain sur les produits de l'industrie de l'automobile, que mon Gouvernement considère comme l'une des plus importantes ententes commerciales jamais conclues entre le Canada et les États-Unis.

Vous serez priés d'approuver une mesure législative créant une Société de développement du Canada. Mon Gouvernement est à ouvrir des consultations avec les provinces en vue de l'amélioration de la législation intéressant les valeurs et il proposera une mesure visant à accroître l'efficacité de la Loi sur la faillite.

Mon Gouvernement compte voir se poursuivre, pendant la législature qui s'ouvre, le travail entrepris, lors de la dernière législature, par le comité mixte du crédit à la consommation. Il compte aussi voir établir de nouveau un comité spécial de la Chambre des communes relativement aux aliments et drogues.

Mon Gouvernement continuera à travailler en vue de la coordination efficace des mesures visant à combattre la pauvreté et à accroître la sécurité dans tout le Canada. Dans ce domaine, le régime d'assistance publique du Canada est destiné à aider

les provinces à fournir une aide d'ensemble, souple et suffisante, aux particuliers et aux familles dans le besoin. Depuis que mon Gouvernement a annoncé la présentation de cette mesure, au début de l'an dernier, des discussions ont eu lieu avec toutes les provinces et un texte législatif incorporant les propositions du Gouvernement vous sera soumis au cours de la session.

Comme mon Gouvernement vise à fournir aux jeunes les occasions qu'ils recherchent de servir la collectivité de façon vraiment constructive au Canada et à l'étranger, vous serez invités à adopter une mesure législative établissant une Compagnie de jeunes Canadiens.

Conformément à l'opinion de mes Ministres, selon laquelle la politique officielle devrait viser à assurer à tous les Canadiens, qu'ils puissent payer ou non, les services de santé dont ils ont besoin, mon Gouvernement a annoncé, au mois de juillet dernier, qu'il était prêt à faire des contributions fiscales aux provinces qui offrent des programmes d'assurance-frais médicaux répondant à certains critères. Lorsque les négociations avec les provinces seront suffisamment avancées, vous serez saisis des mesures législatives donnant suite à ce projet.

Afin de pourvoir à l'expansion prévue des services de santé, mon Gouvernement a annoncé son intention d'établir un Fonds de 500 millions de dollars pour les services de santé. Vous serez priés d'approuver un texte législatif créant ce Fonds.

Tout en respectant entièrement la compétence des provinces dans le domaine de l'éducation, mon Gouvernement reconnaît le devoir pressant de favoriser un meilleur épanouissement des richesses humaines du Canada en aidant à l'expansion des institutions d'enseignement supérieur et en offrant aux jeunes Canadiens des chances plus grandes et plus équitables de fréquenter ces institutions. Un programme national de bourses d'études et d'entretien pour les étudiants qui veulent faire des études supérieures sera soumis à votre approbation. Vous serez saisis de modifications à la Loi sur les prêts aux étudiants. Comme première mesure palliant les besoins financiers pressants des universités et des collèges, mon Gouvernement vous demandera d'approuver une augmentation sensible de l'assistance financière du gouvernement fédéral aux universités pour l'année scolaire 1966-1967. Après avoir consulté les provinces, mon Gouvernement convoquera une réunion pour envisager des mesures permanentes qui respectent les divergences entre les systèmes d'éducation et les institutions d'enseignement des provinces.

Vous serez saisis de mesures législatives sur l'assurance-chômage. Vous serez aussi appelés à étudier des textes législatifs touchant la Loi sur les justes salaires et les heures de travail, ainsi que la sécurité de l'emploi.

Des dispositions seront prises pour que vous puissiez trancher sous peu la question de la peine capitale.

Mon Gouvernement se propose de vous soumettre un texte législatif concernant l'article 29 des Conditions de l'Union avec Terre-Neuve.

Mon Gouvernement proposera une mesure législative tendant à modifier la Loi sur la citoyenneté canadienne, afin d'assurer des droits égaux à tous les citoyens; une mesure visant à instituer un régime de négociations collectives pour la fonction publique; une mesure tendant à modifier les régimes de pension et de pension de retraite des employés fédéraux afin de les intégrer au régime de pensions du Canada; une mesure visant à remettre aux gouvernements provinciaux 95 p. 100 de l'impôt sur les bénéfices des compagnies d'électricité appartenant à des actionnaires; une mesure visant à aider au développement d'une industrie cinématographique au Canada; une mesure en vue